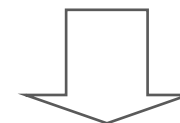
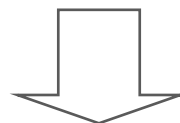
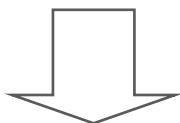
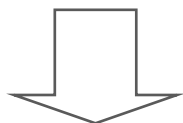


LABELLISATION DES CLUBS DE GRAPPLING 2019-2020

Chaque club a la possibilité d'obtenir de la fédération française de lutte & disciplines associées de 1 à 4 labels nationaux pour une durée de 2 ans. Des conditions minimales communes puis spécifiques à chaque label sont à remplir.

CONDITIONS MINIMALES D'ACCÈS À UN LABEL

- 30 licenciés minimum
- 1 éducateur, au minimum BF1, en activité, licencié au club
- 2 séances de grappling par semaine
- Une salle avec tapis fixe (100 m² minimum)
- Espace dédié à l'information des publics dans la salle
- Tract spécifique de rentrée sportive
- Utilisation de l'adresse mail FFL
- Site ou blog ou réseau social du club qui communique sur les activités du club
- Affiliation à jour et fonctionnement démocratique
- Mixité des dirigeants : présence d'au moins une femme au conseil d'administration du club



LABEL NATIONAL ÉCOLE DE GRAPPLING

Club qui propose une pratique éducative, sécurisée et de qualité à destination d'un public jeune

LABEL NATIONAL ANIMATION

Club caractérisé par la diversité des pratiques proposées et des publics accueillis ainsi que par un accueil de qualité et un encadrement compétent dans le domaine de l'animation

LABEL NATIONAL PERFORMANCE EXCELLENCE

Club qui regroupe les conditions d'accès à la performance et qui obtient des résultats sportifs en nombre et de qualité

LABEL NATIONAL CLUB SANTÉ

Club identifié comme un acteur de la prévention et du développement de la santé et du bien-être

LABEL NATIONAL
ÉCOLE DE GRAPPLING

2 conditions obligatoires à remplir

- 20 U7/U9/U11/U13 au moins
- Organisation d'un examen de passage de grades J/O/V

+ 3 conditions sur 4 à remplir

- 1 éducateur diplômé (BF1 minimum) supplémentaire
- Tenue uniformisée (tenue club) pour les U7/U9/U11/U13
- Participation à 2 rencontres de grappling U9/U11/U13
- Intervention dans le scolaire / périscolaire ou dans une autre association

LABEL NATIONAL
ANIMATION

1 condition obligatoire à remplir

- 50 licenciés

+ 5 conditions sur 6 à remplir

- 1 éducateur diplômé (BF1 minimum) supplémentaire
- 5 publics ou pratiques différents
- 5 séances par semaine
- 1 salle d'entraînement avec tapis ou bâche de lutte
- 1 examen de passage de grades J/O/V/B/M au sein du club
- 1 action de promotion ou d'animation en dehors du club

LABEL NATIONAL
PERFORMANCE

1 condition obligatoire à remplir

- Résultats individuels (3 classés dans les 6 premiers au niveau national)

+ 7 conditions sur 8 à remplir

- Au moins 1 grappeur sélectionné en équipe de France
- Salle avec tapis fixe de 144 m² minimum
- 1 BF2 ou titulaire d'un diplôme d'état supplémentaire
- 3 séances/semaine pour le groupe
- Matériel de préparation physique
- Implication du club dans ETR / CRA / CNA / CA
- 1 arbitre en activité
- 1 organisation officielle période 2017-2020

LABEL NATIONAL
CLUB SANTÉ

2 conditions obligatoires à remplir

- 1 coach diplômé de wrestling training (WT)
- 1 séance hebdomadaire mini de WT

+ 4 conditions sur 5 à remplir

- Matériel spécifique de WT
- Trousse de premiers secours
- Action ou outil de promotion de l'activité santé proposée par le club
- Participation à la formation continue WT ou formation spécifique
- Projet spécifique au sein du club sur le thème de la santé et de la prévention

LABELLISATION DES CLUBS

CONDITIONS MINIMALES POUR POSTULER A UN LABEL

GRAPPLING

Toutes les conditions doivent être remplies avant de postuler à un label

Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie

- 1** **Au moins 30 licences grappling (discipline 1,2 ou 3) saison précédente**
Hors ATP scolaires, UNSS, FFSU
- 2** **1 éducateur, au minimum titulaire du BF1, en activité, licencié au club**
> Préciser Nom et Prénom
- 3** **2 séances d'activités par semaine au minimum**
> Jours et horaires à préciser obligatoirement
- 4** **Salle entraînement avec 1 tapis fixe de 100 m² minimum**
> Photo obligatoire à joindre
- 5** **Espace dédié à l'information des publics dans la salle d'entraînement**
> Photo obligatoire à joindre
- 6** **Tract spécifique de rentrée**
> Tract obligatoire à joindre
- 7** **Utilisation de l'adresse mail FFL > N°club@fflutte.org**
- 8** **Site ou blog ou réseau social du club qui communique sur les activités du club**
> Préciser adresse
- 9** **Affiliation à jour et fonctionnement démocratique**
> Joindre PV complet dernière AG obligatoirement
- 10** **Présence d'au moins 1 femme au conseil d'administration du club**
> Préciser Nom et Prénom

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL ECOLE DE GRAPPLING

GRAPPLING

Club qui propose une pratique éducative sécurisée et de qualité à destination d'un public jeune.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent au préalable avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

2 conditions obligatoires

1 Au moins 20 licenciés grappling U7 / U9 / U11 / U13 (discipline 1,2 ou 3) lors de la saison précédente (hors ATP scolaires, FFSU, UNSS)

2 Organisation d'un examen de passage de grades jaune/orange/vert au sein du club lors de la saison précédente (l'intranet FFL doit être actualisé)

> Préciser date et lieu de l'examen

3 conditions sur 4 au minimum

1 1 diplômé animateur (au minimum) en activité référencé intranet différent de celui exigé dans les conditions minimales d'accès

> Préciser Nom et prénom

2 Tenue uniformisée (tenue club) pour les catégories d'âge U7 / U9 / U11 / U13

> Photo obligatoire à joindre

3 Participation à au moins 2 rencontres ou compétitions jeunes de grappling (U9 / U11 / U13) lors de la saison précédente

> Préciser date et lieu de la rencontre N°1

> Préciser date et lieu de la rencontre N°2

4 Intervention du club dans le scolaire, le périscolaire ou dans une association lors de la saison précédente (ATP scolaire ou ATP promo renseignés dans l'intranet)

> Préciser nature et dates de l'intervention

> Précisez nom de la structure partenaire

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL ANIMATION

GRAPPLING

Club caractérisé par la diversité des pratiques proposées et des publics accueillis ainsi que par un accueil de qualité et un encadrement compétent dans le domaine de l'animation.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

1 condition obligatoire

- 1** **50 licenciés lutte (discipline 1,2 ou3) saison précédente**
(hors ATP scolaires, FFSU, UNSS)

5 conditions sur 6 au minimum

- 1** **1 éducateur, au minimum titulaire du BF1, en activité, licencié au club, différent de celui exigé dans les conditions minimales d'accès**

> Préciser Nom et prénom

- 2** **5 publics ou pratiques différents proposés au sein du club parmi les suivants pour la saison en cours ou précédente**

2.1 **Jeux 4-6 ans** - Au moins 10 U7 licenciés grappling

2.2 **Grappling jeunes** - Au moins 10 U9/U11/U13 licenciés grappling

2.3 **Adolescents** - Au moins 10 U15/U17 licenciés pratiquant grappling

2.4 **Adultes** - Au moins 10 juniors ou seniors licencié(e)s pratiquants grappling

2.5 **Vétérans** - Au moins 10 vétérans licenciés pratiquants grappling

2.6 **Femmes** - Au moins 10 licenciées pratiquantes grappling (U15 minimum)

2.7 **Scolaires ou Universitaires** - Au moins 20 ATP ou 20 UNSS ou 10 FFSU

2.8 **Sambo** - Au moins 10 licencié(e)s pratiquants sambo

2.9 **Lutte** - Au moins 10 licencié(e)s au minimum pratiquants lutte

2.10 **Wrestling-Training** - Nom Prénom d'un coach Wrestling-Training diplômé

2.11 **Pratique handicap** - 10 licenciés, convention avec établissement à fournir

2.12 **Autres** > Préciser public et pratique

- 3** **5 séances par semaine au minimum**

> Jours et horaires à préciser

- 4** **Une salle d'entraînement avec un tapis de lutte ou une bâche de lutte**

> Photo obligatoire

- 5** **1 examen de passage de grades (jaune / orange / vert / bleu / marron) au sein du club** (intranet obligatoirement renseigné)

> Préciser date de l'examen

- 6** **1 action de promotion ou d'animation en dehors du club**

> Préciser nature, date et lieu

> Photo obligatoire

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL PERFORMANCE

GRAPPLING

Club qui regroupe les conditions d'accès à la performance et qui obtient des résultats sportifs en nombre et de qualité.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

1 condition obligatoire

- 1** 3 classés différents dans les 3 premiers aux championnats de France de grappling individuels U20 ou seniors lors de la saison précédente

> Préciser 3 Noms/Prénoms

7 conditions sur 8 au minimum

- 1** Au moins 1 grappeur sélectionné en équipe de France lors de la saison précédente

> Préciser Nom et prénom

- 2** 1 BF2 entraîneur ou diplômé d'Etat en activité au minimum et différent de celui exigé dans les conditions minimales d'accès

> Préciser Nom et prénom

- 3** 1 arbitre diplômé de grappling en activité

> Préciser Nom et prénom

- 4** 3 entraînements par semaine au minimum au sein du club pour le groupe U20 / seniors

> Jours et horaires à préciser obligatoirement ici

- 5** Salle entraînement avec 1 tapis fixe de 144 m² minimum de lutte ou bâche

> photo obligatoire

- 6** Matériel de préparation physique

> photo obligatoire

- 7** Implication d'un entraîneur dans l'ETR ou d'un arbitre dans la CNA ou la présence d'un dirigeant au CA régional ou national

> Préciser Nom et prénom

- 8** Organisateur au cours de la période 2017-2020 d'une compétition ou d'1 tournoi U13 minimum de niveau départemental minimum (hors FFSU, UNSS, FFSA)

> Préciser nature, date et lieu de l'organisation

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL SANTÉ

Club identifié comme un acteur de la prévention et du développement de la santé et du bien-être.

Nouveauté 2019

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

2 conditions obligatoires

1 1 "coach" diplômé de wrestling training (WT)

> Préciser Nom et prénom

2 1 séance hebdomadaire minimum de wrestling training au sein du club

> Joindre programme hebdomadaire du club

> Joindre 1 photo d'une séance de wrestling training au sein du club

4 conditions sur 5 au minimum

1 Matériel spécifique de wrestling training

> Joindre 1 photo

2 Trousse de premiers secours

> Joindre 1 photo

3 Action ou outil de promotion de l'activité santé proposée par le club

> Joindre document utilisé (flyer, affiche, ...)

4 Participation à la formation continue WT ou formation spécifique sur la question du sport-santé

> Préciser nature de la formation, lieu, date et organisme

> Joindre 1 attestation

5 Projet spécifique au sein du club ou participation à des actions sur le thème de la santé et de la prévention des risques

> Préciser nature, date et lieu